



L'UNION EUROPÉENNE FACE À LA MONTÉE DES RÉGIONS

A – CONCEPTION GÉNÉRALE

Si les Traités fondateurs de l'Union européenne sont stables depuis décembre 2009, époque où ils sont entrés en vigueur, cela ne doit guère occulter le fait qu'entre-temps *l'Europe se transforme en profondeur*, d'une manière qui parfois échappe au regard tout comme au contrôle de l'Union Européenne, laquelle s'avère étonnamment peu préparée à anticiper certaines évolutions majeures. Il en est ainsi notamment des dynamiques régionales et identitaires, dont l'importance a pourtant été soulignée de longue date. Un autre facteur important, d'ordre économique, est une réticence croissante à payer pour les autres, qui s'exprime par exemple en Catalogne, en Flandre ou dans le nord de l'Italie, alors qu'au contraire une région comme la Corse dépend du soutien économique de la métropole. Tout ceci prend de l'ampleur, au point que l'UE et de nombreux observateurs donnent aujourd'hui l'impression un peu curieuse de découvrir de tels phénomènes, par exemple au travers des dynamiques sécessionnistes qui s'expriment surtout en Écosse et ailleurs au Royaume-Uni en conséquence du Brexit, ou en Catalogne.

Le but de la recherche préparatoire et du colloque scientifique est d'analyser ces dynamiques en les replaçant dans une approche fédéraliste de la construction européenne, sachant qu'il ne s'agit pour autant pas de l'approche majoritaire dans l'Union Européenne. La complexité et le caractère multidimensionnel de cette question supposent également d'adopter une démarche interdisciplinaire. Celle-ci ne concerne en effet pas seulement la théorie du fédéralisme lorsque sont ravivés sous une autre forme des débats de spécialistes que l'on croyait enterrés, par exemple subsidiarité vs nullification (lorsque la Catalogne prétend reprendre sa souveraineté en annulant celle de Madrid, ou le groupe de Visegrad réaffirmer la sienne sur la gestion des flux migratoires), sans parler de nombreuses questions juridiques ou même d'un éventuel « droit légitime de décider », au terme par exemple de référendums, qui formerait selon certains auteurs ayant travaillé sur le cas catalan, un pendant actuel du « droit à l'auto-détermination » lui-même contemporain des processus de décolonisation. Elle mobilise aussi l'histoire de longue durée et les « identités » telles qu'elles sont perçues et redéfinies, la question de



l'éducation et de la langue dans laquelle on conçoit l'enseignement régional, la culture politique au sens large, la globalisation de l'économie et les mutations technologiques qui ont profondément transformé les rapports à la société et à la politique, sans oublier l'attrait croissant exercé par le(s) populisme(s) capable(s) de se saisir de quantité d'objets, ainsi que l'influence devenue majeure d'Internet et des réseaux sociaux dans la circulation d'information et la structuration des opinions, etc...

Il y a, sous-jacent, l'enjeu *de la place et de la forme de l'Etat* dans la construction européenne. D'où la nécessité de repenser l'Union à la lumière de telles évolutions. À noter que certains, comme Jan Zielonka, ont vu dans l'Europe de l'élargissement le retour à une forme post-moderne d'Empire. D'autres, comme Olivier Beaud, ont essayé de montrer combien la logique de la Fédération gagnait à ne pas être confondue avec celle de construction d'un Etat. Il y a ainsi des enjeux pratiques et théoriques importants.

1. Jusqu'où l'Europe peut-elle se fragmenter ?

L'histoire de l'Europe, qui s'est accélérée depuis la chute du communisme en 1989-1990, montre que les frontières étatiques sont *loin d'être stables*. La constitution ou la reconstitution d'*Etats-nations* sur les décombres des Empires ou Fédérations communistes a même été encouragée, presque comme une condition nécessaire au retour à la démocratie. La Tchécoslovaquie s'est séparée en deux Etats, l'Union soviétique a donné naissance à des Etats comme les trois pays baltes, aujourd'hui membres de l'Union, mais aussi aux six pays du partenariat oriental de l'UE, en plus de la Russie qui, elle, est restée une Fédération multinationale. Dans la partie sud-orientale du continent, la dislocation de la Fédération yougoslave a été favorisée dans les années 1990, initialement sous l'impulsion de l'Allemagne reconnaissant la Slovénie et la Croatie, avec le soutien actif du Vatican. Dix ans plus tard, c'est la sécession du Monténégro de la Fédération restante avec la Serbie qui a discrètement été encouragée par l'Union. Puis en 2008 est venue la sécession unilatérale de la Serbie créant la République du

Kosovo, qui demeure non reconnue par cinq Etats membres (Espagne, Chypre, Grèce, Slovaquie, Roumanie), ce qui l'empêche d'espérer un jour rejoindre l'Union comme membre à part entière.

2. L'idée d'une « Europe des Régions »

Depuis une cinquantaine d'années revient souvent l'idée que la construction européenne faciliterait, au détriment des Etats-nations traditionnels, l'émergence d'une « Europe des Régions ». On trouve en gros *trois grandes conceptions* de l'Europe des Régions, formulées dans les années 1960 et 1970 :

- Le « colonialisme intérieur » (Michael Hechter), originellement développé autour de l'exemple écossais, dont l'axe des revendications est principalement économique puisqu'il s'agit de mieux *profiter de ses propres richesses* en s'affranchissant des ponctions effectuées par le centre. Dans leurs dimensions économiques ou fiscales, les revendications flamandes, catalanes, vénéto-lombardes et écossaises s'inscrivent plus ou moins explicitement comme héritières de cette approche.
- « L'Europe des ethnies » (Guy Héraud) met en jeu, à la faveur de la construction européenne, le redimensionnement des Etats-nations aux frontières artificielles et oppresseurs des minorités, au profit de *nouveaux Etats correspondant aux peuples et aux langues*. Le versant culturel et « identitaire » des revendications catalanes, flamandes ou écossaises, voire corses, qui ont toutes aussi pour caractéristiques d'être en principe pro-européennes, puisent à cette source.
- L'Europe des *communautés civiques de base* (les « régions » selon Denis de Rougemont) a aussi bataillé contre l'Etat-nation et ses frontières arbitraires, mais en mettant l'accent sur les citoyens plutôt que sur les ethnies, sur les réseaux plutôt que sur les espaces clos. Moins présente dans les revendications qui viennent d'être mentionnées, elle a inspiré diverses expériences de régions transfrontalières et rend compte également compte d'une partie de ce qui se joue au sein des *métropoles* et de leur croissante *mise en réseau*.



B – PRÉPARATION ET ORGANISATION D'UN COLLOQUE SCIENTIFIQUE À L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE (AUTOMNE 2019)

Le colloque se tiendra en *septembre ou octobre 2019*. L'ensemble du programme, qui tient compte de la phase préparatoire et de la mise en forme d'une publication, se déroulera donc sur deux ans.

Phase préparatoire

Il est important de souligner que, dans notre conception, le colloque devra impérativement être organisé sur la base d'importantes recherches préparatoires dont les principaux documents et rapports seront distribués à l'avance aux participants, pour être ensuite examinés et discutés durant la phase du colloque. L'idée est de constituer une base commune permettant aux participants au colloque prévu en automne 2019 d'aller plus en profondeur et de n'occulter aucun point important.

Colloque

Le colloque, d'une durée de deux jours, réunira en septembre ou octobre 2019 à l'Université de Genève environ 20 personnes venant des milieux académiques, politiques ou économiques. Chacune des 6 régions emblématiques sélectionnées (voir ci-dessous) sera représentée au moins par deux personnes ayant des opinions différentes, voire opposées, sur la question de l'autonomie et de l'indépendance. Des spécialistes du fédéralisme ainsi que des représentants de l'Union Européenne y participeront également. Leur rôle sera de mesurer l'*impact* des tendances sécessionnistes, non seulement sur les Etat concernés, mais aussi sur *l'ensemble de l'Union Européenne*, de tirer des leçons et de formuler des recommandations.

C – DIRECTION DU PROJET

Responsable scientifique

Prof. Nicolas Levrat, professeur ordinaire à la Faculté de Droit de l'Université de Genève, directeur du département de droit international public, membre du Comité directeur du Global Studies Institute et du Centre de compétences Dusan Sidjanski en études européennes.

Conseil scientifique

- Prof. Dusan Sidjanski, professeur émérite à l'Université de Genève, fondateur du département de science politique, Président d'honneur du Centre européen de la Culture, membre du Comité directeur du Centre de compétences Dusan Sidjanski en études européennes.
- Prof. Charles Méla, professeur émérite à l'Université de Genève, ancien doyen de la Faculté des Lettres, Président du Centre européen de la Culture.
- Dr François Saint-Ouen, chargé de cours et collaborateur scientifique au Global Studies Institute de l'Université de Genève, Secrétaire général du Centre européen de la Culture. Il sera responsable des travaux préparatoires, ainsi que de la coordination du projet et des publications.

D – CHAMP DU PROJET ET MÉTHODE DE RECHERCHE

1. Champ du projet : 6 cas emblématiques

- Catalogne
- Pays basque
- Écosse
- Flandre
- Italie du nord (Lombardie-Vénétie)
- Corse

Ces 6 cas emblématiques, qui présentent une large variété de contextes, seront examinés en tant que tels, mais aussi dans une perspective à la fois comparative et européenne, de même qu'à la lumière de la situation des Cantons en Suisse et des Länder en Allemagne qui sont deux exemples d'Etats fédéraux. On mettra sur pied une typologie de ces régions. Outre l'axe identitaire, culturel ou fonctionnel, l'axe économique et social, de même que les différences entre régions prospères et moins développées, seront pris en considération dans l'analyse des facteurs importants, notamment en regard des réticences de certaines régions riches à partager avec les plus pauvres, un phénomène que l'on retrouve au niveau des régions, mais aussi des Etats de l'UE.

2. Méthode de recherche (étude documentaire et de terrain)

- Analyse des sources et documents publics, identification des « guides d'opinion » exerçant une influence dans les 6 régions
- Analyse des positions des partis politiques, des milieux économiques, syndicaux et culturels dans les 6 régions concernées, ainsi qu'au niveau de l'Etat central et des instances européennes
- Enquêtes d'opinion au niveau régional, national ou européen (Eurobaromètres)
- Analyse des situations économiques et sociales des 6 régions, ainsi que de leur degré d'intégration dans l'économie nationale et de dépendance à l'égard de celle-ci
- Interviews sur place de représentants des principaux partis politiques et milieux économiques et de certains « guides d'opinion »

E – PRODUCTION DE RECOMMANDATIONS et PUBLICATION

La recherche donnera lieu à un certain nombre de « policy recommendations » qui seront largement disséminées dans les régions et pays concernés, ainsi que dans les instances européennes. Ces recommandations seront également accessibles, de même que les documents de la recherche préparatoire, sur la page Internet du Centre de compétences Dusan Sidjanski en études européennes, qui se trouve sur le site du Global Studies Institute de l'Université de Genève. Par ailleurs, les



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

GLOBAL STUDIES INSTITUTE



CENTRE DE COMPÉTENCES
DUŠAN SIDJANSKI
EN ÉTUDES EUROPÉENNES

contributions au colloque seront réunies en vue d'une publication qui interviendra ultérieurement dans la collection du Centre de compétences.